

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2021

---

RELATIF À LA RÉGULATION ET À LA PROTECTION DE L'ACCÈS AUX ŒUVRES  
CULTURELLES À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 4187)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC236

présenté par  
Mme Bergé, rapporteure

-----

### ARTICLE 16

À la troisième phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« Elle »,

les mots :

« La formation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.